



## Cardon épineux genevois AOP

### Détenteur de la marque et du programme

Cynara  
c/o Union Maraîchère de Genève  
45 route de base  
1258 Perly

Téléphone : 022 827 40 00

Email: [umg@umg.ch](mailto:umg@umg.ch)

[www.umg.ch](http://www.umg.ch)

### Public cible

Producteurs et commerçants de cardons épineux

### Bénéfice pour le client

Garantie d'un produit authentique.

### Exigences principales

1. La production de cardons, le stockage, le blanchiment et la préparation du Cardon épineux genevois s'effectuent exclusivement à l'intérieur des limites du canton de Genève.
2. Le « Cardon argenté épineux de Plainpalais » issu des souches Béguin et Grosjean est la seule variété admise pour le Cardon épineux genevois.
3. Les producteurs de Cardon épineux genevois suivent les directives pour la production intégrée (PI) des cultures maraîchères

### Reglemente / Standards

[https://www.aop-igp.ch/fileadmin/Dokumente/Pflichtenhefter/CAR\\_cahier-charges\\_14.pdf](https://www.aop-igp.ch/fileadmin/Dokumente/Pflichtenhefter/CAR_cahier-charges_14.pdf)

### Etiquetage

Chaque emballage de cardon frais ou de cardon prêt à cuisiner doit comporter une étiquette avec les mentions suivantes:

- Cardon épineux genevois;
- Appellation d'origine protégée et/ou le logo AOP ci-dessous



### Inscription

Directement auprès du détenteur du programme.

### Audit

Tous les deux ans par ProCert.

### Validité du certificat

2 ans

### Coûts

Selon le règlement tarifaire du détenteur du programme.

### Personne de contact ProCert

Raphael Sermet

Téléphone 031 560 67 69

Email: [r.sermet@procert.ch](mailto:r.sermet@procert.ch)

source: <http://www.umg.ch/>